

Présents : 6 délégués élus, président - Matys GERARDOT

Professionnels : M. GERMAIN, M. DUCARMES, Mme DANDUMONT, M. BERNARD, M. HAMOUDI.

Familles : Mme BOURDAUD'HUI, Mme ELOY, M. LAMBERT

Ordre du jour

1) Le compte rendu du CVS du 9 Mars 2022 est validé.

2) Situation sanitaire :

Il faut toujours continuer à respecter les gestes barrières.

Si votre enfant est malade :

- Ne pas venir à l'IME
- Faire un autotest COVID
- Voir le médecin
- Attendre d'être guéri pour revenir à l'IME



3) Questions des familles (réunion pré CVS)

- Réaliser un journal interactif : IME - enfant - famille pour informer les familles des événements et des activités du trimestre : 
 - L'idée est retenue.
- Demande d'avoir le menu de la cantine en version papier :
 - Les menus sont affichés sur le site internet
- La vaccination COVID pour les usagers de la SEES :
 - Les jeunes de plus de 12 ans en accord avec les familles pourront être vaccinés à l'IME.
 - Les jeunes de moins de 12 ans doivent se faire vacciner chez le médecin.



4) Journal interactif :

Un journal interactif sera créé pour les enfants de la SEES.

Les enfants volontaires de la SIPFP peuvent aussi créer leur journal.

Le journal commencera à la rentrée de Septembre 2022.

Ce journal informera les familles des évènements et des activités du trimestre.

Il permettra d'améliorer la communication entre :

- l'enfant,
- sa famille,
- l'IME.

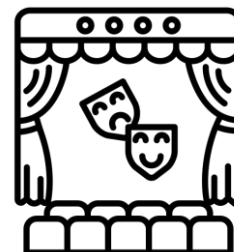
L'enfant pourra donner son avis dans son journal.
Par exemple, avec des smileys.



5) Fête champêtre : accueil à partir de 13h30

Monsieur DUCARMES rappelle la présence obligatoire de tous les enfants à la fête champêtre.

Voir l'affiche et le programme de la fête champêtre (en pièce jointe)



6) Séjours :

Reprise des séjours pour tous les groupes.

Les séjours sont prévus de 3 à 5 jours selon les groupes.

Coût total des séjours : 14 950 euros.

Une participation de 10 euros par jour est demandée aux familles.



7) Rentrée Septembre 2022 :

Claire et Mégane, les psychomotriciennes quittent l'IME fin juillet.

Margot, l'orthophoniste va être en congés maternité.

77 enfants seront accueillis à la rentrée.

56 enfants sont sur liste d'attente.

8) Point sur les travaux :

Les travaux déjà fait :

- Réfection du hall du réfectoire
- Carrelage des escaliers de l'administration
- Réfection rambarde, escaliers gymnase
- Réfection escalier de secours
- Signalétique
- Changement mobilier classes et salles éducatives
- Installation d'un château gonflable



Les travaux en cours :

- Réfection des enduits des soubassements
- Taille des haies

Les travaux à faire :

- Enduits ateliers + porte
- Réfection escaliers secours bœuf
- Salle enseignante Pommes de Pin
- Construction de box près de la serre pour aménagement du fonctionnement du système d'arrosage (récupération des eaux de pluies)
- Démontage aire de jeux

Précisions concernant l'aire de jeux :

démontage et remplacement car trop de travaux

sont nécessaires pour respecter les normes de sécurité obligatoires.

Coût du projet : 25 000 euros.

Nouvelle aire de jeux sera installée au printemps 2023.

9) Temps d'expression Familles/usagers :



Voir liste transmise par Mr BERNARD.

Demande des usagers acceptés :

- Réparer les 2 portes coulissantes (cuisine et séjour) chez les majeurs.
- Repeindre la salle éducative du groupe projet
- Cantine : Laisser les entrées un peu plus longtemps sur les tables au moment des repas
- Avoir des rubans pour faire de la danse
- Avoir des cerceaux pour la récréation

Demande des usagers refusés :

- Avoir une balançoire
- Avoir un parc de jeux avec une tyrolienne

Autres informations :



Pour les soutiens en lecture :

- Voir avec le référent de l'enfant.

Pour la médiation animale « Lupin et Mouche »

- La demande doit être validée par l'équipe thérapeutique selon les besoins de chacun.

Pour les sorties scolaires : zoo, visite d'une caserne...

- Voir avec les professionnels.